

Coupoles
Coupoles standard
Coupoles miniEnergie
Coupoles miniEnergie S

Costières
Costières standard
Mini-costières

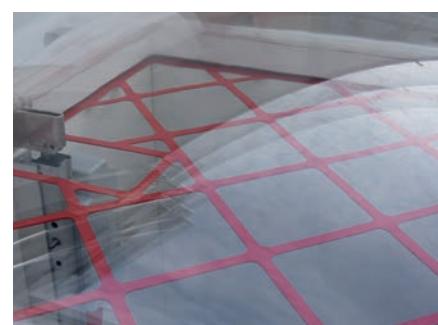
Systèmes d'ouverture
Tringle à manivelle
Vérin à crémaillère
Moteur à chaîne
140° (EFC)

Accessoires
Grilles anti-chute
Grilles anti-insectes
Plissé / Stores
Pare-soleils



Grilles anti-chute Type ISD

*Sécurité 100% avec la grille
anti-chute approuvée*



Etre du côté sécuritaire.

Les toits plats font de plus en plus l'objet d'utilisations diverses et variées. Ceci va automatiquement de pair avec les questions sécuritaires qui se posent en pareil cas et entraînent la mise en place et l'entretien d'un système de protection collectif.

Nous avons pour vous la solution idéale sans pour autant vous obliger à changer vos coupoles translucides actuelles et ce à un rapport qualité/prix optimal.

La grille anti-chute du type ISD, en tôle d'acier découpée au laser et peinte dans la couleur RAL 9010 est disponible dans toutes les dimensions. La sécurité sur le toit de votre bâtiment est ainsi assurée. La grille est optiquement discrète grâce à son maillage large tout en répondant aux critères de la SUVA selon le test approuvé des 1200 Joules.

Anti-chute testé

Montage ultérieur possible

**Peut être combiné avec
tous les systèmes d'ouverture**

**Possibilité d'être peint
dans n'importe quelle
couleur RAL**



Forme et couleurs

Rectangulaire, carré, rond
 Coloris standard RAL 9010, blanc pur.
 La grille peut être teintée selon toutes les autres couleurs RAL sur simple demande.

Matériau

Tôle d'acier

Dimensions standard

Carré

LD 60 × 60 cm jusqu'à LD 220 × 220 cm

Rectangulaire

LD 50 × 100 cm jusqu'à LD 180 × 300 cm

Rond

LD ø 60 cm jusqu'à LD ø 220 cm

Pour formes et tailles spéciales :

Informations détaillées
 sous www.isba.ch

Test 1200-Joule

Ce test consiste en la chute d'un objet de 100 kg d'une hauteur de 1,2m ou 80 kg à 1,5m.

La lucarne munie de la grille anti-chute est considérée comme incassable et remplit les critères de vérification de la norme EN 14963.

A quel moment les grilles anti-chute doivent-elles être posées ?

Lorsque:

- le toit est accessible à des tiers
- le toit dispose de voies et issues de secours non protégées
- le toit est équipé de coupoles et voûtes translucides ne pouvant être reconnues comme telles en cas de travail nocturne ou en cas de déblaiement de neige
- des installations techniques devant être révisées régulièrement sont disposées sur le toit
- le toit fait l'objet d'une plantation

Caractéristiques techniques

Taille des mailles	130 x 130 mm
Transmission lumineuse par m ²	83 %
Testé	oui, selon Test-1200 Joules

